

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Fertiplus Bio

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Fertiplus Bio

Code du produit P4791

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Engrais organique liquide complet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la fenaco Genossenschaft LANDOR

société/entreprise Erlachstrasse 5

3012 Bern

Tel. +41 58 433 66 66 info@landor.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse)

+41 44 251 51 51

Date de révision 10.04.2024

Version GHS 1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au La subs

Règlement (CE) No. 1272/2008

La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement -

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P501: Eliminer le contenu / le récipient partiellement et

entièrement vide avec les déchets urbains.

Informations supplémentaires Selon l'état actuel des connaissances, ce produit ne présente pas

de risques particuliers si une bonne hygiène industrielle est

observée.

Identificateur de produit Non demandé.

2.3. Autres dangers Ne contient aucune substance PBT/vPvB ≥ 0,1%, évaluée selon

REACH Annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Engrais NPK à base de: nitrate d'ammonium, sels d'ammonium, phosphates, sels de calcium, potassium, magnésium et composés d'oligo-éléments.

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de

surchauffe ou de combustion. Appeler un médecin dans les cas

graves.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution. Si l'irritation de la peau

persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si

l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

Fertiplus Bio Date d'impression
GHS 1 10.04.2024 2 / 8

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de

surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle.

Pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour

éviter les risques de glissade.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux

réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

Fertiplus Bio GHS 1 Date d'impression 10.04.2024

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme engrais. Réservé aux utilisateurs professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des

aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol,

porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de

protection appropriées.

Protection des mains Gants en Nitrile. Gants en Butyl. Gants en latex. Épaisseur

minimale de la couche: 0.11mm. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail

(contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser

dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide. Suspension.

Couleur Brun foncé.

Odeur comme l'eau de mer

Fertiplus Bio Date d'impression
GHS 1 10.04.2024 4 / 8

Point de fusion/ point de Non déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial / Non déterminé.

intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:Limites inférieure et supérieure
Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: Non déterminé. Température d'auto- Non déterminé.

inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé. 6.1 +/-0.6 (10 g/l)

Viscosité cinématique:

Solubilité:

Coefficient de partage n
Non déterminé.

Non déterminé.

octanol/eau (valeur log):

Pression de vapeur:

Densité et/ou densité relative:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les

classes de danger physique

9.2.2 Autres caractéristiques de

sécurité

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter Sources directes de chaleur.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec des bases.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux

peuvent se former, comme: NOx. De l'ammoniaque.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Corrosion/irritation cutanée Aucun(e).

Fertiplus Bio Date d'impression
GHS 1 5 / 8

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ammonium nitrate (CAS 6484-52-2): Lésions oculaires

graves/irritation oculaire (Rabbit, OECD 405)

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucun(e).

Cancérogénicité

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Toxicité pour la reproductionNe contient pas de composé listé comme toxique pour la

reproduction.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme

Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de

l'homme.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Ne contient pas des perturbateurs endocriniens.

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.2. Persistance et dégradabilité Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas

applicable aux substances inorganiques. L'azote sous ses

différentes formes suit le cycle naturel de la

nitrification/dénitrification.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le solDonnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Ne contient pas des perturbateurs endocriniens.

Fertiplus Bio Date d'impression
GHS 1 10.04.2024 6 / 8

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en

vigueur. No de déchet suivant le CED: 020109.

Emballages contaminés Mettre les emballages rincés à la disposition de services de

recyclage locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des

Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage Non applicable.

14.5. Dangers pour

l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments

de l'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Suisse: Le produit ne contient aucune polluants au dessus de la valeur limite conformément à l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)

risques liés aux produits chimiques (ORRChim).

Ne tombe pas sous l'Ordonnance sur les accidents majeurs OPAM.

Aucun seuil quantitatif. Les exigences relatives aux engrais conformément à l'Ordonnance sur les engrais s'appliquent (OEng, RS 916.171) et l'Ordonnance

sur le Livre des engrais DEFR (OLen, RS 916.171.1).

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

Classe de stockage 12.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No.

1272/2008 (GHS)

CED: Code du catalogue européen de déchet

Les principales références bibliographiques et sources de données Selon les informations du fabricant. L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification

Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

Aucun(e).

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.